

Am 90/0470

amnesty international



belgique francophone
a.s.b.l.

Groupe n° 151.

071801

responsable : L. TILMANT

adresse : 34, chée de Charleroi.

localité : 6220. Fleurus. tél.

ASG2

Fleurus Date : 4/2/90.

Monsieur le Président,

Depuis plus de deux ans, le groupe Amnesty International de Fleurus, intéressé par la situation des droits de l'homme au Chili, est à plusieurs reprises intervenu pour une amélioration du respect de ces derniers.

Aujourd'hui, j'ai l'honneur de vous dire combien nous réjouissons les propositions de réforme législative qui assureront à tous les prisonniers politiques encore détenus leur droit à un jugement juste et rapide.

Avec satisfaction, nous accueillons aussi les changements en cours en ce qui concerne la peine de mort et nous espérons que bientôt sera acquise l'abolition

141 90/10470

002100
totale de ce châtiment cruel, inhumain et inefficace.

002100
Veuillez recevoir, Monsieur le Président,
nos encouragements à poursuivre la recherche de la justice et de la vérité et agréer l'expression de notre haute considération.

Monsieur le Président,

L. Tilman

Depuis plus de deux ans, le groupe Amnesty International de France, intéressé par la situation des droits de l'homme en Côte d'Ivoire, est à plusieurs reprises intervenu auprès de votre administration au respect de ces derniers. Aujourd'hui, si le nombre de nos lettres nous rejoint la proposition de réforme législative présentée par le Gouvernement ivoirien, nous sommes convaincus que votre droit à un jugement juste et rapide sera satisfait, nous accueillons avec un grand intérêt en tant que nous en espérons la mise en œuvre la plus prochaine de votre réforme.

2